



YTRAC, le  
Le Maire de la Commune de YTRAC  
à  
Monsieur le Président du Conseil  
départemental du Cantal

**DEMANDE D'AVIS SUR ARRETE DE CIRCULATION**

OBJET : Demande d'avis sur arrêté de circulation

OBJET DE LA DEMANDE : Arrêté de réglementation temporaire de la circulation.

Dates : Les jours ouvrés du 15 mai 2025 jusqu'au 6 juin 2025 de 8 heures et à 17 heures

Voies : Route départementale n°45 entre le Pr 3+750 et 3+850.

Commune(s) : YTRAC et ROANNES SAINT MARY : Pont du Bex

Motifs de l'arrêté : Travaux sur ouvrage d'art .

*Réglementations proposées* : L'ensemble du trafic sera dévié dans les deux sens de circulation par les RD 45 et 617 via le Bex, la Course du Mouton et Milly Crespiat.

+ plan de déviation

AVIS (1) **Favorable** - ~~Défavorable~~ pour les motifs suivants :

Le Maire de la Commune de YTRAC

